



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES

12, rue Baragué - Bâtiment 2

78390 BOIS D'ARCY

Internet : <http://cdty.fr> - E-mail : rousse.yves@neuf.fr

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES 25 / 50 mètres 2018

Les épreuves du Championnat Départemental de Tir pour le pistolet 25 et 50m et la carabine 50m seront tirées au Stand de Tir de Montesson les : vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 Mai

HORAIRES : CF plan de tir

INSCRIPTIONS:

- Le formulaire d'inscription est disponible sur le lien suivant : inscription.cdty.fr
- Les engagements sont nominatifs et les tireurs doivent choisir leur série pour chaque discipline tirée.
- Les inscriptions doivent être effectuées **avant** la date de clôture fixée au **10 mai 2018**
- Le paiement des engagements est à envoyer directement au **Comité Départemental des Yvelines (C.D.T.Y. adresse ci-dessus)** ou transmis à cette même adresse par votre club suivant vos règlements internes (indiquer nom, prénom, licence FFTir et disciplines pour chaque tireur)
- En cas de problème, vous pouvez joindre le comité départemental d'organisation du championnat par email à l'adresse chantalh@cdty.fr

PRIX DES ENGAGEMENTS : Minimes Cadets 8€, Juniors 10€, Seniors 16€

- Suite aux soucis de paiement pour les tirs hors match (tireurs d'autres départements), les inscriptions provenant de tireurs hors 78 ne seront validées qu'à réception du règlement.
- **Le suivi des inscription sera disponible sur la plate forme d'inscription** : <http://inscription.cdty.fr/>
- Les tireurs non inscrits dans les délais ne seront admis au pas de tir que selon les places disponibles.

Informations complémentaires

- Le championnat est ouvert à tous les tireurs titulaires d'une licence F.F.Tir **signée par le médecin**.
- Les règles I.S.S.F. seront appliquées. Points d'admission, surclassement .. Voir le règlement de la gestion sportive.
- Les tireurs sont priés de se présenter au minimum **30 minutes avant le début** de leur série pour le contrôle des armes et des vêtements.(contrôle au pas de tir).
- Les séries pourront être modifiées en fonction du nombre de participants.
- Les équipes seront faites automatiquement en prenant les 3 premiers d'un club pour une discipline et catégorie donnée.
- **La liste des qualifiés aux régionaux sera mise en ligne sur le site de la ligue de l'île de France** <http://ligue.idf-tir.org/>
- **Attention comme l'année précédente chaque tireur qualifié devra valider son inscription au régional et choisir sa (ou ses) série(s) sur le site de la ligue .**

Les diplômes du Championnat Départemental de tir 25 50 m seront transmis aux Présidents des clubs concernés lors de l'Assemblée Générale du CDTY le dimanche 14 octobre 2018



Yvelines
Conseil général



Direction Départementale
de la Cohésion Sociale
des YVELINES



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES

12, rue Baragué - Bâtiment 2

78390 BOIS D'ARCY

Internet : <http://cdty.fr> - E-mail : rousse.yves@neuf.fr

Modifications du règlement concernant l'organisation des matchs 50m

3 positions carabine 50M :

- 3X40 : S1, D1 JF, JG
- 3X20 : CF, CG, S2

Durée des matchs à 50m (sur cibles papier) auxquelles se rajoutent le temps de préparation et d'essai de 15m :

- Carabine 60 Bc (501) : 1h15 + 15m : 1 coup par carton
- Carabine 3x20 (502) : 2h + 15m : 2 coups par carton
- Carabine 3x40 (503) : 3h15 + 15m (le tireur gère seul son changement de position) 2 coups par carton
- Pistolet 50m (500) : 1h45 + 15m

Les points du 60bc seront comptés au 1/10 pour toutes les catégories

Ordre des positions pour les 3 positions (3x20 et 3x40) :

- Position 1 : Genou
- Position 2 : Couché
- Position 3 : Debout



Yvelines
Conseil général



Direction Départementale
de la Cohésion Sociale
des YVELINES